



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Commerce extérieur

Question écrite n° 6550

Texte de la question

M Michel Pelchat demande à M le ministre de la défense de bien vouloir confirmer ou infirmer les informations selon lesquelles la France aurait vendu douze navires militaires de type patrouilleur au gouvernement de Luanda, Angola. Il tient à lui rappeler la situation économique dramatique du gouvernement de Luanda et il lui demande de lui préciser, dans l'hypothèse où cette vente serait officiellement confirmée, quel mode de financement est prévu pour cette opération.

Texte de la réponse

Reponse. - La France n'a vendu aucun bâtiment de quelque type que ce soit et notamment de type patrouilleur à l'Angola. En revanche, des contacts ont été pris entre la marine angolaise et des chantiers navals français et étrangers pour la fourniture éventuelle de tels bâtiments dont la mission principale serait la surveillance de la zone d'exclusivité économique dans le domaine des pêches. Il n'appartiendrait pas au ministre de la défense de rendre publics les termes de ce contrat éventuel ni de préciser son mode de financement.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6550

Rubrique : Armes

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 1988, page 3584